**MESURE DE PRÉVENTION DE LA COVID-19**

<https://www.inspq.qc.ca/publications/2982-jardins-communautaires-collectifs-covid19>

<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces>

<https://www.apsam.com/theme/risques-biologiques/covid-19-coronavirus/mesures-de-prevention-generales-recommandees#desinfection-nettoyage>

<https://www.fsheq.com/nouvelles-recentes/409-ouverture-des-jardins-communautaire>

**\*\*La décision d’ouverture demeure celle des autorités locales** **en collaboration avec la direction régionale de santé publique selon la capacité des jardins de mettre en œuvre les recommandations de la santé publique- Notez que ces recommandations peuvent changer à tout moment**

**\*\* Si les recommandations sont impossibles à mettre en œuvre, les responsables de jardins devraient s’adresser à la santé publique de leur région**

**\*\* Prévoir qu’un budget est nécessaire pour la mise en place des mesures, comme des affiches, une station de lavage de mains (eau, savon, papier, poubelle, solution hydroalcoolique, petites poubelles sans contact, employé, désinfectant, etc.)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Recommandations de l’INSPQ** | **Pistes de solutions/ options/ ressources** |
| **1** | Limiter le nombre d’usagers présents dans le jardin au même moment, en fonction de la superficie du jardin et de la configuration des lieux. | * Annulez les corvées, formations et événements * Afficher à l’entrée du jardin le nombre maximum d’usagers autorisés dans le jardin. * Utiliser un horaire rotatif des présences où les usagers doivent réserver leur plage horaire à l’avance ou encore utiliser les lots pairs et impairs pour définir les jours de présences * Nommer une personne responsable de contrôler les allées et venues et le respect des mesures * Réserver des plages horaires aux travailleurs le soir vs des personnes davantage disponibles en journée * Limiter le temps passé au jardin de chacun pour que tous puissent y avoir accès dans des conditions sécuritaires * Trucs et astuces comment réduire le temps passé au jardin par les jardiniers :   + Utiliser du paillis   + Porter une attention à la qualité du sol,   + Éléments nutritifs,   + Planifier d’avance,   + Utiliser des variétés plus rustiques et indigènes qui sont plus adaptées,   + Viser le compagnonnage,   + Couvre sol qui éloignent les ravageurs,   + Suivre la météo pour planifier l’arrosage,   + Éviter d’arroser les feuillages,   + Réduire le fertilisant au minimum,   + Utiliser des bouteilles en plastique qui demeurent au sol * Limiter à une personne par famille, éviter d’amener les enfants pour diminuer le nombre de personnes présentes dans le jardin * Il est recommandé aux personnes de 70 ans et plus, personnes atteintes de maladies chroniques et immunosupprimées de ne pas participer.   + Le jardinage pourrait prendre d’autres formes pour eux- comme leur fournir un jardin à la maison.   + Si vous décider que leur participation est permise, leur rappeler que les risques sont plus élevés pour eux et qu’ils sont conscient des risques |
| **2** | Assurer la communication avec les membres  Informer les usagers, dès le début de la saison, des procédures à suivre pour l’utilisation du jardin communautaire en temps de COVID-19, à l’aide du moyen de communication habituellement utilisé (ex. lettre, courriel). | * Assurer si internet est la seule façon que tous aient l’information, sinon utiliser des communications mixtes pour rejoindre vos jardiniers pour les informer des nouvelles mesures - courrier électronique, téléphone, sites de médias sociaux, tableaux d'affichage, lettres affiches. * Mettre à la disposition une liste de vérification pour les procédures d’ouverture et fermeture, et les aviser lorsque ces dernières changent |
| **3** | Prévoir la présence d’un employé ou d’un bénévole à l’entrée pour contrôler les allées et venues des usagers, les diriger et superviser leur utilisation des équipements et outils, tout en maintenant une distance de 2 mètres avec eux. | * Limiter les heures d’ouvertures du jardin afin de limiter le temps de présence de cet employé/bénévole. Exemple : 2h le matin et 2h l’après-midi, quelques jours par semaine- prioriser les travailleurs les fins de semaines * Prévoir une personne responsable par quart de travail (peut-être un jardinier, qui est au courant des mesures à faire respecter) - Demander si des personnes pourraient être disponibles pour cette tache lors de la signature de l’entente * Cette mesure est essentielle pour assurer le respect des mesures |
| **4** | Permettre un accès restreint aux personnes autorisées seulement (usagers inscrits). | * Faire signer une entente incluant un engagement à respecter les protocoles à tous les membres :   + Accorder l’accès seulement lorsque signé- tâche de la personne responsable   + Prévoir la gestion du suivi des signatures * Si le jardin est doté d’un accès fermé- utiliser un cadenas à numéro modifiable et le modifier régulièrement afin de donner la combinaison à ceux qui ont signé l’entente et respectent les mesures * Afficher que le jardin est fermé et que seules les personnes les membres du jardin ayant été informés des protocoles de sécurité COVID-19 et qui acceptent de les respecter (entente) * Prévoir des mesures dans le cas où un membre ne respecte pas les règles |
| **5** | Aménager les lieux de manière à faire respecter une distance d’au moins 2 mètres en tout temps entre les individus. | * Avoir des affiches qui rappellent le 2m * Aménager et installer des marques pour favoriser le respect de la distanciation aux endroits plus restreints, comme les entrées, cabanons * Empêcher l’accès les endroits comme les coins détentes, tables, bancs * Empêcher l’accès au cabanon |
| **6** | Éviter qu’un même lot soit utilisé par plusieurs personnes. Attribuer un lot spécifique par famille habitant sous le même toit. | * Définir si les enfants sont admis dans le jardin en fonction de l’espace * Autoriser une seule personne par famille à être présent au jardin |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Recommandations de l’INSPQ** | **Pistes de solutions/ options/ ressources** |
| **7** | Mettre en place un endroit pour se laver les mains avec de l’eau et du savon ou avec une solution hydroalcoolique, accessible à l’entrée du jardin. | * Encourager les gens à apporter leur propre équipement de lavage (lingettes, eau savonneuse, essuies-tous, chaudières et d’éviter les vaporisateurs pour éviter les éclaboussures des produits désinfectants) * La personne responsable devra d’assurer que les gens se lavent les mains à l’entrée et à la sortie * Avoir de l’eau potable à disposition pour enlever résidus, puisque la solution hydroalcoolique n’est pas efficace dans ces cas * Encourager les jardiniers à utiliser des gants et de les laver après chaque utilisation, en précisant que ce ne sont pas un équipement de protection contre le COVID-19, mais pour faciliter le lavage et désinfection des mains * Afficher les informations de santé publique sur le lavage des mains et le désinfectant pour les mains * Mettre en place des **petites poubelles sans contact** et les vider à tous les jours- définir qui est en charge de cette tâche |
| **8** | Demander à chaque usager de se laver les mains à chaque entrée et à chaque sortie du jardin. | * Affiche qui mentionne de le faire en entrant et sortant * La personne responsable devra d’assurer que les gens se lavent les mains à l’entrée et à la sortie |
| **9** | Prévoir les produits nettoyants nécessaires. | * Plan de station de lavage de mains : <https://foodsafety.ces.ncsu.edu/wp-content/uploads/2014/03/handwashing_station_instructions.pdf?fwd=no> * Mettez du désinfectant à la disposition des membres.  La méthode de préparation pour une solution d’eau de Javel à 0,5 % est : une partie d’eau de javel pour neuf parties d’eau, préparée quotidiennement. L'eau de Javel diluée a une durée de conservation de 24 heures, mélangez un lot frais tous les jours.   <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces>   * Mettre en place une procédure d’ouverture du jardin qui inclus le mélanger la solution * Porter des gants lors du nettoyage, les gants de tissus propres sont recommandés et doivent être lavés entre chaque visite en précisant que ce ne sont pas un équipement de protection contre le COVID-19, mais pour faciliter le lavage et désinfection des mains * Mettre en place des petites poubelles sans contact et les vider à tous les jours * Liste des produits nettoyants recommandés : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19.html> |
| **10** | Installer des affiches qui rappellent aux usagers les mesures d’hygiène des mains et l’étiquette respiratoire. | * Utiliser les affiches de la santé publique |
| **11** | Éviter autant que possible le partage du matériel et des équipements. Encourager les usagers à apporter leurs propres outils et équipements personnels. | * Demander aux jardiniers de rapporter leur matériel à la maison, incluant les gants et de les nettoyer entre chaque visite * Ne pas rendre de matériel disponible * Encourager les membres à rapporter leurs déchets et recyclage pour éviter des risques de contamination |
| **12** | Les outils de jardinage appartenant au jardin doivent être désinfectés avant et après chaque utilisation. Limiter l’utilisation des outils à un usager à la fois ou parmi ceux habitant sous le même toit. | * Éliminer toutes les saletés et autres matières organiques de la surface des outils avec de l’eau et du savon avant de les désinfecter. Assurez-vous que les outils sont secs avant de les désinfecter, sinon le désinfectant sera dilué. Laisser le désinfectant sécher avant la prochaine utilisation. * Il faut éviter si possible l’utilisation de vaporisateur afin de limiter la formation d’aérosol de produit désinfectant pouvant être inhalé et ainsi irriter les voies respiratoires. * Prévoir un système, comme un ruban pour signifier que les outils ont étés désinfectés * Personne reposable devra s’assurer de ces étapes si vous souhaitez laisser des outils partagés |
| **13** | Afficher, de façon visible et aux endroits appropriés, les instructions aux usagers sur la façon de procéder pour l’utilisation et la désinfection des outils et des équipements communs, lorsque disponibles pour eux |  |
| **14** | Prévoir les produits désinfectants nécessaires. Au besoin, consulter la liste suivante : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19.html> | * Mettez du désinfectant à la disposition des membres.  La méthode de préparation pour une solution d’eau de Javel à 0,5 % est : une partie d’eau de javel pour neuf parties d’eau, préparée quotidiennement. L'eau de Javel diluée a une durée de conservation de 24 heures, mélangez un lot frais tous les jours.   <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/environnement/nettoyage-surfaces>   * Mettre en place une procédure d’ouverture du jardin qui inclus le mélanger la solution * Porter des gants lors du nettoyage, les gants de tissus propres sont recommandés et doivent être lavés entre chaque visite en précisant que ce ne sont pas un équipement de protection contre le COVID-19, mais pour faciliter le lavage et désinfection des mains * Mettre en place des petites poubelles sans contact et les vider à tous les jours * Liste des produits nettoyants recommandés : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19.html> |
| **15** | Limiter l’utilisation des espaces communs à un minimum. | * Empêcher l’accès aux endroits comme les coins détentes, tables, bancs * Aménager et installer des marques pour favoriser le respect de la distanciation aux endroits plus restreints, comme les entrées, cabanons. * Empêcher l’accès au cabanon |
| **16** | Nettoyer fréquemment les espaces de travail et d’entreposage, les surfaces fréquemment touchées et les espaces communs (tables à pique-nique, cabanons, accessoires, etc.). (https://www.inspq.qc.ca/covid- 19/environnement/nettoyage-surfaces) | * Désigner une personne pour ouvrir la porte du hangar ou le couvercle du bac à compost le matin et il reste ouvert et une autre personne ferme et désinfecte en fin de journée- la personne responsable s’assure de cette mesure * Les membres du jardin peuvent se concentrer sur la réalisation d'une tâche plutôt que de faire beaucoup de choses dans différents espaces. Les inviter à planifier les travaux * Empêcher l’accès aux endroits comme les coins détentes, tables, bancs, cabanons |
| **17** | Réserver les installations sanitaires (toilettes) uniquement aux employés et aux bénévoles. À noter que cette recommandation pourra être adaptée en fonction des pratiques recommandées régionalement, en ce qui concerne l’accès aux bâtiments municipaux et autres installations du même type, selon l’évolution de la situation épidémiologique. | * Ne pas les rendre accessibles |
| **18** | Nettoyer les aires communes et désinfecter les installations sanitaires, selon les procédures recommandées, avec un produit de désinfection utilisé habituellement, minimalement 3 fois par jour ou plus selon la fréquentation des lieux. Au besoin, consulter la liste suivante :  https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19/liste.html. | * Mettre à la disposition une affiche et une liste à cocher pour les tâches pour les endroits partagés et assurer que quelqu’un ait cette tâche * Désigner une personne pour ouvrir la porte du hangar ou le couvercle du bac à compost le matin et il reste ouvert et une autre personne ferme et désinfecte en fin de journée- la personne responsable s’assure de cette mesure * Les membres du jardin peuvent se concentrer sur la réalisation d'une tâche plutôt que de faire beaucoup de choses dans différents espaces. Les inviter à planifier * Nommer une personne responsable de désinfecter 3x par jour * Vider les poubelles * Empêcher l’accès à ces espaces |
| **19** | Installer, à l’entrée du jardin et près des équipements, des affiches qui rappellent aux usagers les mesures à respecter : distanciation physique, lavage des mains, utilisation restreinte des aires communes, utilisation restreinte et désinfection des outils, etc. | * Ajouter un espace pour apposer un mémo/message? |
| **20** | Interdire l’accès à tous les usagers qui présentent des symptômes compatibles avec la COVID-19 ou qui sont en isolement volontaire ou obligatoire. | * Prévoir des mesures dans le cas où un membre ne respecte pas les règles * Prévoir des mesures de remplacer les gens qui ont des tâches assignées et qui pourraient tomber malades * Ajouter dans l’entente aux membres * Informer les membres et afficher quoi faire en cas de symptômes |
| **21** | Partage des récoltes pour les jardins collectifs | * Que les jardins collectifs deviennent communautaires * Voir les recommandations du MAPAQ- Agriculture, banques alimentaires, fermiers de famille * Envisager qu’une seule personne fasse des récoltes et utiliser les mesures de fermiers de famille |
| **22** | Jardins collectifs | * Attitrer des gens à certaines rangées selon un horaire * S’assurer que le 2m de distance soit respecté en tout temps en mettant un nombre maximal de personnes et que ce soit vérifié par la personne responsable * Faire des horaires de travail |
|  | [lpdegrandpre@crdbsl.org](mailto:lpdegrandpre@crdbsl.org)  rccg.gatineau@hotmail.ca |  |